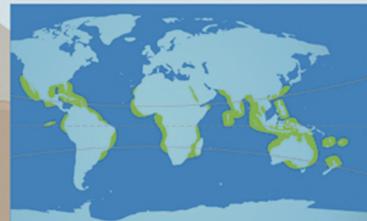


La mangrove, une forêt entre terre et mer

Le remarquable écosystème qu'est la mangrove serait apparu en Asie il y a plus de 60 millions d'années avant de s'étendre progressivement à travers le monde. La mangrove de Ouémo est exceptionnelle du fait de sa localisation urbaine et de sa richesse.



Les mangroves des zones côtières tropicales couvrent 200 000 km², soit 5% des terres émergées de la planète.



La Nouvelle-Calédonie compte 290 km² de mangrove dont la majorité se situe sur la côte ouest.



À Nouméa, la mangrove borde un tiers du littoral de la ville, soit 47 km de côte et une surface totale de 3,8 km².



Les 37 hectares de la mangrove de Ouémo constituent un écosystème d'intérêt patrimonial protégé.

UNE NURSÉRIE NOURRICIÈRE

La mangrove fait office de nurserie, d'aire de croissance et d'alimentation pour de nombreuses espèces marines.



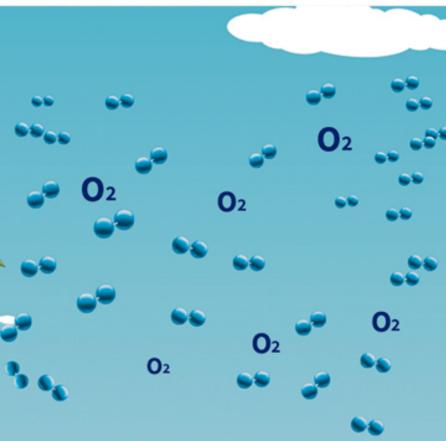
L'HABITAT D'UNE FAUNE VARIÉE

La mangrove de Ouémo est l'habitat de crabes et mollusques particuliers (le crabe de palétouvier, les nudibranches...) mais aussi de poissons (les blennies à dents de sabre...) ou d'oiseaux (le bihoreau cannelle...).



UN RÉGULATEUR DES GAZ À EFFETS DE SERRE (CO₂)

La capacité d'absorption des feuilles, des troncs et des racines des palétuviers est exceptionnelle et augmente proportionnellement à la concentration de CO₂ dans l'air. La mangrove peut ainsi stocker 10 à 100 fois plus de carbone qu'une forêt classique. Les sédiments composant son sol, sont constitués à 90% de carbone.



UNE BARRIÈRE ANTI-ÉROSION

La mangrove est une protection naturelle qui limite l'action érosive des vagues sur la côte. Elle modère ainsi les effets des cyclones et des tsunamis.



UN PURIFICATEUR DES EAUX CÔTIÈRES

En piégeant, filtrant ou sédimentant les particules venues de la terre, la mangrove contribue à préserver une eau claire propice au développement des récifs coralliens, tout en favorisant la fertilisation des écosystèmes (herbiers, coraux etc.).

